



Une institution financière de premier plan

EXCELLENCE

ÉTHIQUE

AUDACE

TRANSPARENCE



Caisse de dépôt et placement
du Québec



Des valeurs fortes

► L'excellence

L'engagement à se dépasser et la détermination à viser constamment un degré exceptionnel de réussite dans un champ de compétence donné. Cette valeur s'appuie sur le développement des compétences et la valorisation de la performance des employés, ainsi que sur l'adoption des meilleures pratiques propres à chaque métier.

► L'éthique

L'adhésion de tous les employés à des normes et des critères élevés dans leur comportement et leurs pratiques d'affaires, et à des règles de conduite appropriées dans les relations avec leurs collègues, fournisseurs et partenaires.

► L'audace

Le leadership et la capacité d'innover dans tous les secteurs d'activité. La détermination à assumer des risques calculés pour tirer profit des occasions d'affaires et d'investissement prometteuses afin d'atteindre les objectifs fixés, ainsi que l'aptitude à tirer des leçons de ses erreurs.

► La transparence

La valorisation d'une communication claire auprès des employés, des déposants, du public et des autres parties prenantes, ainsi que le souci d'une reddition de comptes fidèle et régulière sur les pratiques suivies, les objectifs visés et les résultats obtenus.

UN CHEF DE FILE DE LA GESTION DE FONDS

Créée en 1965 par une loi de l'Assemblée nationale, la Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution financière de premier plan au Québec, en plus d'être le plus important gestionnaire de fonds institutionnels au Canada. Ses groupes d'investissement et ses équipes de services généraux travaillent à protéger et à faire fructifier les quelque 122 milliards de dollars d'actif net des 20 déposants qui lui confient l'argent qu'ils administrent pour le bénéfice de plus de cinq millions de citoyens du Québec.

La Caisse a pour mission de recevoir des sommes en dépôt conformément à la loi et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement tout en contribuant au développement économique du Québec.

Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, article 4.1

- Parmi les plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Amérique du Nord
- L'un des principaux investisseurs en placement privé au Canada
- Un des 10 plus importants gestionnaires d'actifs immobiliers au monde

UNE GOUVERNANCE SOLIDE

Le conseil d'administration, ses comités et la direction de la Caisse jouent un rôle déterminant dans la définition, la mise à jour et l'application des politiques et règles de gouvernance. Pour mener à bien sa mission, l'institution s'est dotée de règles d'encadrement inspirées des meilleures pratiques. Ces règles lui permettent d'assurer des contrôles serrés et de s'adapter rapidement à l'évolution de son organisation et des marchés.

UNE INSTITUTION CONCERNÉE PAR L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Entrée en vigueur en janvier 2005, la politique d'investissement socialement responsable favorise la prise en compte des considérations d'ordre social, environnemental et de gouvernance dans les décisions d'investissements de la Caisse. Dans cette perspective, l'institution souhaite que les entreprises dans lesquelles elle investit se comportent en bons citoyens corporatifs dans les milieux où elles évoluent.

De plus, la Caisse figure parmi les signataires originaux des Principes d'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies, dévoilés en avril 2006 à New York. Elle fait ainsi partie des 93 grands investisseurs institutionnels nord-américains, européens et asiatiques qui adhèrent à ces principes visant à intégrer des critères d'investissement responsable dans leur processus de prise de décision et de détention d'actifs.

Toutes les données sont au 31 décembre 2005



UN RÉSEAU MONDIAL

La Caisse est active à travers le monde. Ainsi, plus de 30 % de ses investissements sont réalisés à l'extérieur du Canada, surtout dans les pays industrialisés. Et, environ 1 % de son actif net est investi dans les marchés en émergence, notamment dans les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine).

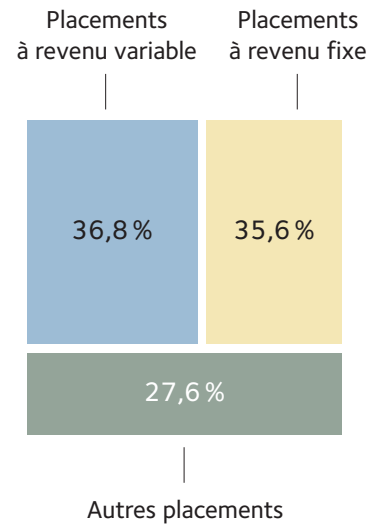
Au fil des ans et des transactions, un vaste réseau de partenaires et de relations d'affaires a été mis en place sur l'ensemble de la planète. En effet, la Caisse privilégie le partenariat comme stratégie d'investissement à l'étranger, particulièrement en immobilier et en placement privé. Cette façon de faire offre plusieurs avantages :

- elle contribue à diminuer les risques d'investissement ;
- elle permet de travailler avec des gens dont l'expertise est souvent complémentaire ;
- elle ajoute une perspective locale aux transactions à l'extérieur du pays, puisque les partenaires privilégiés seront des groupes locaux ;
- elle donne accès à un large volume d'occasions d'affaires et de projets d'envergure à l'échelle mondiale.



UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ

■ Placements à revenu fixe	35,6 %
Valeurs à court terme	3,3 %
Obligations à rendement réel	1,0 %
Obligations	29,7 %
Obligations à long terme	1,6 %
■ Placements à revenu variable	36,8 %
Actions canadiennes	14,3 %
Actions américaines	5,7 %
Actions étrangères	6,8 %
Actions des marchés en émergence	1,1 %
Québec Mondial	8,9 %
■ Autres placements	27,6 %
Participations et infrastructures	3,9 %
Placements privés	5,1 %
Dettes immobilières	5,2 %
Immeubles	8,8 %
Fonds de couverture	3,2 %
Produits de base	1,3 %
Répartition de l'actif	0,1 %



DES RÉSULTATS PROBANTS

		RENDEMENT* %	INDICE GLOBAL %
1 an	→	14,7	12,9
3 ans	→	14,0	13,1
5 ans	→	5,0	6,1

* Rendement moyen pondéré des fonds des déposants

UN ACTIF DE TAILLE

Actif net des déposants	+	Passif	+	Biens sous gestion et biens administrés	=	Actif total sous gestion
122,2 G\$		57,5 G\$		36,4 G\$		216,1 G\$

UNE CLIENTÈLE VARIÉE

La Caisse gère les avoirs de 20 régimes de retraite et d'assurance du secteur public. Ceux-ci lui confient leurs fonds, qui proviennent en grande partie de cotisations de particuliers (travailleurs et assurés) et d'entreprises, afin qu'elle les fasse fructifier. De cette façon, ces organismes s'assurent de pouvoir répondre aux besoins futurs de leurs cotisants, notamment pour le paiement des rentes de retraite ou d'indemnisations.

LES PRINCIPAUX DÉPOSANTS

■ Le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)	31,9 %
■ Le Fonds du Régime de rentes du Québec (RRQ)	22,5 %
■ Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)	17,1 %
■ Le Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec (CCQ)	8,0 %
■ Le Fonds de la santé et de la sécurité du travail (CSST)	7,6 %
■ Le Fonds d'assurance automobile du Québec (SAAQ)	6,2 %
■ Le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)	5,2 %
■ Autres	1,5 %

UN EMPLOYEUR DE CHOIX

Le personnel de la Caisse se distingue par son savoir-faire, ses qualifications et son expertise diversifiée. Ses solides équipes multidisciplinaires sont recrutées parmi les plus grands talents du Québec et d'ailleurs, et comptent une importante concentration de gestionnaires portant le titre de Chartered Financial Analyst (CFA) et de Financial Risk Manager (FRM), ainsi que de professionnels détenteurs de diplômes de maîtrise ou de doctorat.

Visitez la section *Carrières* de notre site Internet au www.lacaisse.com. Vous pourrez y consulter les postes vacants et poser votre candidature.





Une philosophie d'investissement éprouvée

▶ La gestion active

Exploiter les occasions offertes dans tous les marchés financiers, en adaptant les stratégies aux différents enjeux.

▶ L'approche fondamentale et opportuniste

Privilégier la valeur intrinsèque des entreprises et leurs perspectives de rentabilité et de création de valeur à moyen et à long terme.

▶ La gestion ouverte

Faire appel à la gestion externe ou à des partenariats pour compléter notre expertise interne, tout particulièrement pour certains marchés éloignés.

▶ La recherche interne et un processus rigoureux d'investissement

Investir en s'appuyant sur les résultats des recherches menées par les équipes internes et sur un processus rigoureux d'analyse.

▶ La gestion du risque

Optimiser le niveau et la répartition du risque en utilisant une variété de produits financiers et plusieurs styles de gestion, et en diversifiant les investissements, tant par la taille des entreprises que par la géographie ou le secteur d'activité.

▶ La responsabilisation de la Caisse et de ses gestionnaires

Responsabiliser les gestionnaires face aux résultats produits.



**Caisse de dépôt et placement
du Québec**

BUREAU D'AFFAIRES

Centre CDP Capital

1000, place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec) H2Z 2B3
Téléphone: 514 842-3261
Télécopieur: 514 847-2498

SIÈGE SOCIAL

Édifce Price

65, rue Sainte-Anne, 14^e étage
Québec (Québec) G1R 3X5
Téléphone: 418 684-2334
Télécopieur: 418 684-2335

www.lacaisse.com